

# Perspectives

Juin 2013 - n°13

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS NABORIEN



COLLECTE DE BOUCHONS

## Des enfants solidaires

[www.paysnaborien.com](http://www.paysnaborien.com)



# Edito

Pour ce numéro qui ouvre la période estivale, votre magazine offre un bon nombre de «perspectives» : le haut débit dont les travaux ont débuté, le projet du pôle de plasturgie



sans oublier la démarche volontariste en terme économique. En effet, dès l'année prochaine, les entreprises pourront compter sur de nouveaux outils, l'hôtel d'entreprises et le bâtiment relais. Sans oublier les bonnes nouvelles pour l'emploi avec Dodo dont le centre logistique ouvrira ses portes le 28 août prochain. Si le contexte économique local reste tendu, nous apportons la preuve que les élus de la communauté de communes ne baissent pas les bras et sont dans une démarche volontariste. Toujours au service de l'ensemble des habitants du territoire.

**Dominique Steichen, vice-président de la communauté de communes du Pays Naborien, en charge de la communication**

N°13 - Juin 2013. Perspectives, le magazine du Pays Naborien. Directeur de la publication : M. André Wojciechowski, Président de la CCPN. Rédacteur en chef : M. Dominique Steichen, Vice-Président de la CCPN. Ont collaboré à ce numéro : M. Dominique Steichen, M. Robert Berg, Mlle Andrée Cansell, M. Roland Thiel, M. Jean-Pierre Montalbano, M. Gabriel Muller, Mme Marie-Claire Kontzler, M. Jean-Paul Jager, M. Yahia Tlemsani, M. André Bindner, M. Philippe Marchand, M. Gilbert Betti, Mme Mireille Stelmaczyk. Conception éditoriale et graphique : Evicom - 03 87 00 69 29 - evicom@orange.fr - Rédaction : Vivian Peiffer / Guillaume Quignon - Impression : Interprint, Photo : Éric Zell / Evicom - CCPN. Dépôt légal : à parution.

## COLLECTE DE BOUCHONS

# 3,5 tonnes pour la CCPN

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai, 23 écoles ont participé et réussi à collecter 3 421 kg de bouchons. Les meilleures écoles ont obtenu 500 euros de la part de la CCPN.



Altville a collecté 222 kg dans la catégorie moins de 100 élèves.



Carling a récupéré 387 kg dans la catégorie de 100 à 150 élèves.



Le groupe scolaire Huchet de Saint-Avoid s'est adjugé 214 kg dans la catégorie plus de 150 élèves.

## INITIATIVE COMMUNAUTAIRE

# Une première couronnée de succès !

**C'EST BIEN CONNU, TOUS LES CHEMINS MÈNENT À ROME. MAIS LE 23 JUIN DERNIER, LES CINQ PARCOURS CONCOCTÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN COLLABORATION AVEC LE CLUB VOSGIEN DE SAINT-AVOLD ET L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD, LES CONFRÉRIES DU SANGIER DE PORCELETTE, DU CHOU DE L'HOPITAL ET BIÈRE SAINT-NABOR DE SAINT-AVOLD AINSI QU'AVEC LES ASSOCIATIONS DE MARCHEURS DE CARLING/L'HOPITAL, FOLSCHVILLER, MACHEREN, VALMONT ET WENHECK, ONT TOUS MENÉ À L'AGORA. RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT.**



Le restaurant Ôtre Monde a assuré un service de qualité.



L'ensemble des élus du Pays Naborien à l'arrivée.



420 repas ont été servis pour cette première marche intercommunale.

« L'idée était de valoriser les chemins et de faire le maillage entre les différentes communes de l'intercommunalité », a indiqué Jean-Jacques Ballèvre, maire d'Altville et vice-président de la communauté de communes en charge du développement rural et du tourisme. Une idée qui a fait son chemin puisque plus de 500 marcheurs ont répondu positivement en se présentant à 9 heures sonnantes et trébuchantes, aux cinq points de départ prévus pour l'occasion : Porcelette, L'Hopital, Altville, Valmont et L'Agora à Saint-Avold. Les parcours qui s'échelonnaient entre 9 et 12,5 km, ont été encadrés par le Club Vosgien et l'Office de Tourisme. Cette marche a également été l'occasion de découvrir le territoire autrement puisque tous les groupes ont eu la possibilité d'avoir des explications détaillées sur les chemins traversés. Ils ont pu aussi se sustenter aux différents points de ravitaillement disséminés sur l'ensemble du territoire sans oublier le repas proposé à l'Agora : un menu complet avec bœuf à la broche, fromage, pain, fruit sans oublier une assiette de dégustation offerte ! « Je tiens à souligner le formidable travail du restaurateur de l'Ôtre Monde (notre photo) qui a fait un excellent boulot », souligne Jean-Jacques Ballèvre. Un bus était à disposition des marcheurs pour les ramener à leur point de départ. Après l'effort, le réconfort !

LE CHIFFRE CLÉ  
520

Comme le nombre de marcheurs  
présents à l'événement

VENTE AU CARREAU

# C'est parti !

Rachetée par la communauté de communes du Pays Naborien à la ville de Saint-Avoid le 3 décembre 2012, la zone d'activités de la Vente au Carreau, forte de 32 hectares, est en pleine transformation. D'ici le 28 août, c'est l'entreprise Dodo qui aura la primeur d'inaugurer la zone à travers la création d'un bâtiment à vocation logistique de 15 000 m<sup>2</sup>. Une activité pour laquelle la communauté de communes a investi dans ce qu'il convient d'appeler « le plateformage », à savoir la mise en place de l'ensemble des réseaux sans oublier les travaux d'aménagement relatifs au carrefour d'accès du site. Le tout pour un montant de près de 2 M€.



## Quatre questions à...

# Didier Hannaux

**Président de Dodo SAS**

Leader européen de la production d'articles de literie, l'entreprise Dodo créée en 1937, emploie aujourd'hui au sein de son groupe 550 salariés sur le territoire français et affiche un chiffre d'affaires total de plus de 90 millions d'euros. Pour accompagner son développement, le groupe a investi dans la construction d'un bâtiment logistique sur la Zac de la Vente au Carreau qui sera livré pour le 28 août prochain.

Entretien avec Didier Hannaux.

**Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à vous installer sur la zone de la Vente au Carreau ?**

Des raisons historiques tout d'abord, dans la mesure où l'entreprise est née et a grandi à Saint-Avoid. Ensuite, parce que nous avons trouvé un accord avec la communauté de communes pour qu'elle nous cède une parcelle de 6,5 hectares sur les 32 que compte cette zone. Enfin, parce que la Vente au Carreau (Vac) cumule plusieurs atouts : proximité avec notre usine de production situé sur la ZI du Gros-Hêtre, accès facile depuis nos locaux rue Foch sans oublier une situation géostratégique indéniable due à la proximité de l'embranchement autoroutier.

**Avez-vous rencontré des contraintes particulières lors du montage du dossier ?**

De par notre activité, nous avons effectivement des contraintes en matière environnementale, notamment au niveau des installations classées. C'est la 1<sup>re</sup> structure dans la région à avoir bénéficié d'une autorisation simplifiée\*.

**Quelle sera la vocation du bâtiment ?**

Il sera dédié à l'activité logistique. D'une surface totale de 15 293 m<sup>2</sup> – 3 cellules de 5 000 m<sup>2</sup> qui comprennent également



des bureaux – le bâtiment sera en capacité de répondre à l'accroissement de notre activité.

**Quel est le montant total de l'investissement ?**

9,6 M€. Ce centre logistique permettra la création d'une quarantaine d'emplois locaux. À noter également que l'ensemble des entreprises qui ont participé à la construction sont locales ou régionales en dehors de celle qui a livré la charpente. Cette société située dans les Ardennes, a organisé pas moins de 11 convois exceptionnels de 33 poutres, chacune de ces poutres pesant la bagatelle de 42 tonnes.

\*Cette nouvelle procédure d'enregistrement, qui représente une des réformes majeures pour les Installations Classées pour la Protection de l'environnement depuis 1976, s'applique uniquement à des installations simples et standardisées implantées en dehors de zones sensibles sur le plan environnemental. La fixation de prescriptions générales élaborées au niveau national par type d'établissement permet, en pareil cas, de garantir la protection de l'environnement.

# 2013, le grand saut



La communauté de communes du Pays Naborien a mis les bouchées doubles cette année pour le parc d'activités du Grünhof, situé entre Porcelette et Diesen et à proximité immédiate du Composite Park. VRD, bassins d'orage, éclairage public : tout a été passé en revue. Objectif : accueillir un maximum d'entreprises.

## Trois questions à...

### Erwin Thiel

#### Vice-président de la CCPN en charge des travaux et du schéma de cohérence territorial

##### Où en est l'état d'avancement des travaux de la zone économique du Grünhof ?

Nous avons connu, cette année, deux problèmes qui ont fortement ralenti les travaux de la zone. Le premier vient des fortes intempéries qui ont sévi sur notre région avec un hiver rude et long, un printemps quasi inexistant et de ce fait, les délais ont été reculés. Le deuxième inconvénient a été la découverte d'une zone où des plaques d'amiante avaient été enfouies. Il a fallu tout nettoyer avec précaution. Ces travaux devraient se terminer très rapidement.

##### Quelles sont les grandes lignes de ces travaux ?

Cette zone communautaire de 20 hectares, principalement dédiée à l'artisanat et au commercial, sera découpée en 30 lots de différentes surfaces. Nous avons décidé d'installer des éclairages à LED, la pointe de l'éclairage public, afin de faire des efforts en matière de consommation

d'énergie sur le secteur. Nous avons également mis en place de façon réglementaire des bassins d'orage et des réserves à incendie. Enfin, il est prévu un branchement haut débit sur le réseau départemental pour que les entreprises installées sur la zone du Grünhof puissent bénéficier de cet avantage incontournable.

##### Quel est l'objectif de développement de cette zone ?

Recevoir des industriels, des commerçants et des artisans qui veulent venir s'installer dans différents domaines. Nous souhaitons que cela soit en relation avec le Composite Park mais nous ne pourrions pas exiger qu'il y ait uniquement des entreprises en lien avec la plasturgie sur les 20 hectares de la zone donc nous sommes aussi ouverts à d'autres demandes d'implantation. Cette zone est attractive car les terrains sont très bien situés, raccordés au haut débit et s'insère entre Diesen et Porcelette, proche du Composite Park et du nœud autoroutier.

LOUIS PISTER – PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES APICULTEURS DE SAINT-AVOLD

# L'apiculture, service d'utilité publique



La passion l'a emporté sur la raison. En devenant apiculteur professionnel, Louis Pister, ancien cadre dans une grande entreprise et habitant sur le territoire de la communauté de communes, a en quelque sorte, réalisé son rêve. Rencontre.

Presque un demi-siècle. Comme le nombre d'années que Louis Pister a déjà passé au service de l'apiculture. « *Mon père m'a transmis sa passion. Dès l'âge de 10 ans, je le suivais auprès des ruchers que je n'ai plus quittés depuis* », indique d'emblée Louis Pister, âgé aujourd'hui de 57 printemps. Celui qui a fait une grande partie de sa carrière en tant que cadre dans une grande entreprise, a eu l'opportunité de prendre un virage à 180° il y a quelques années. « *On me proposait un poste à Paris ou je bifurquais. Je n'ai pas réfléchi bien longtemps !* » Président du Syndicat des apiculteurs de Saint-Avold depuis une vingtaine d'années, Louis Pister est aussi et surtout l'un des quelques professionnels sur le département qui compte près de 800 apiculteurs. « *On a souvent tendance à penser que l'apiculture ne sert qu'à produire du miel. Mais on oublie souvent son rôle premier, celui de la pollinisation. Lorsque j'interviens dans les écoles, je donne souvent le même exemple : sans les abeilles, nous n'aurions pas de fruits !* »

Apiculteur, c'est un véritable sacerdoce. « *Pendant la phase active qui s'étend d'avril à septembre, je me lève à 5 heures du matin pour préparer les colonies\* d'abeilles. Objectifs : préparer la récolte de la fin du mois de mai – un peu plus tard cette année en raison des aléas climatiques – et les transhumances vers des lieux spécifiques comme les tilleuls, les acacias, les châtaigniers ou les sapins.* » Depuis qu'il est passé professionnel, Louis Pister travaille avec un certain nombre de clients. « *Pas que des particuliers mais aussi des grandes surfaces, de plus en plus demandeuses de produits locaux et d'authenticité.* » Autre volet du rôle de l'apiculteur : la transmission de son savoir-faire et son combat pour améliorer les conditions de travail de ses collègues. « *Nous souhaiterions disposer de terrains communaux pour installer nos ruchers et que notamment l'accès en forêt soit gratuit. Aujourd'hui, nous nous acquittons d'une redevance alors que nous devrions être reconnus d'utilité publique* », conclut Louis Pister. À méditer.

\*Une colonie regroupe de 60 000 à 80 000 abeilles à la belle saison

## LIGNE DE BUS MOSELLE SAAR

### Des améliorations significatives

Instaurée par le biais d'une coopération binationale inédite entre la France et l'Allemagne, la ligne transfrontalière « Moselle Saar » de bus voit son offre se moderniser. Après la mise en circulation de véhicules neufs accessibles aux personnes à mobilité réduite, la ligne MS a procédé à quelques aménagements pour faciliter la liaison entre Sarrebruck et Saint-Avold. Depuis le 20 mai dernier, outre le fait que la densité de circulation de la ligne a été intégrée par les opérateurs aux temps de parcours, la ligne MS a intégré des horaires supplémentaires durant l'après-midi dans quatre communes : Cocheren, Freyming, Hombourg-Haut et Merlebach. D'autre part, le dernier départ de Sarrebruck a été décalé à 19h10, permettant ainsi aux voyageurs de bénéficier de 35 minutes supplémentaires pour quitter la cité allemande.

# Investir pour l'emploi

Avec 2,6 M€ TTC, le haut débit occupe une part importante dans le budget 2013 de la communauté de communes. « C'est une grande partie des 50 % des immobilisations en cours dans le graphique relatif aux dépenses d'investissement (voir page 9) », indique Claude Staub vice-président en charge des finances à la communauté de communes. Dans cette même partie, la collectivité a également injecté 598 000 € dans la voirie Layer ainsi que dans l'aménagement de la 3<sup>e</sup> tranche du parking SNCF. Côté immobilisations corporelles (21 % de la part des dépenses d'investissement), notons également les 350 000 € TTC consacrés à la réfection du stade nautique, compétence dévolue à la communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. « La somme sera consacrée à l'étanchéité de la toiture et au changement des filtres », poursuit le vice-président. Le budget principal consacre également des avances aux budgets annexes des zones d'activités. Dans ce cadre, celle du Furst a bénéficié de gros travaux de VRD pour un montant de 1,7 M€ au même titre que celle de la Vente au Carreau (590 000 €). Également budgétés : la création d'un bassin de pollution sur la zone Actival (1 550 000 € TTC) sans oublier la mise en place des plateformes béton, l'un pour un hall industriel (150 000 €), l'autre pour les futurs locaux de l'AFAEI (315 000 €). « Nous avons d'ores et déjà provisionné 1 350 000 € TTC dans notre budget pour l'hôtel d'entreprises et le bâtiment relais. » De grands vecteurs de croissance qui trouveront parfaitement leur place à proximité immédiate du Composite Park de Porcelette qui ne cesse de se développer.

Cette année 2013 restera dans les annales de la communauté de communes du Pays Naborien. Celle de la mise en place de gros projets, tous axés vers un seul et unique but : l'emploi. Explications.



La 3<sup>e</sup> tranche du parking SNCF ainsi que des aménagements sur la zone Actival ont été budgétés pour 2013.

## Les 6 budgets annexes

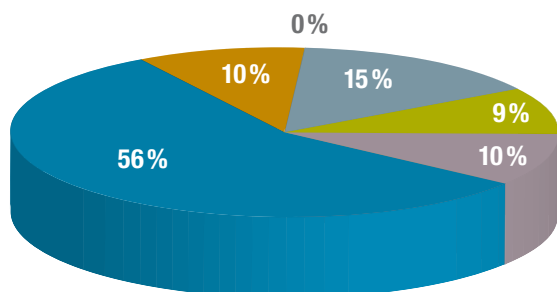
Budget	Investissement	Fonctionnement	Total
Principal	11 483 706,45	25 578 675,47	37 062 381,92
Annexe centre de fret	23 500,00	117 266,77	140 766,77
Annexe ZI Valmont	3 819 521,09	3 848 696,89	7 668 217,98
Annexe ZI Furst	3 098 029,93	251 150,00	3 349 179,93
Annexe bâtiment relais	100 601,97	176 230,00	276 831,97
Annexe ZI Grunhof	8 150 900,86	7 621 702,84	15 772 603,70
Annexe Ordures ménagères	502 666,62	5 414 610,00	5 917 276,62
<b>Total budgets</b>	<b>27 178 926,92</b>	<b>43 008 331,97</b>	<b>70 187 258,89</b>









# Budget principal 2013 : les données principales chiffrées

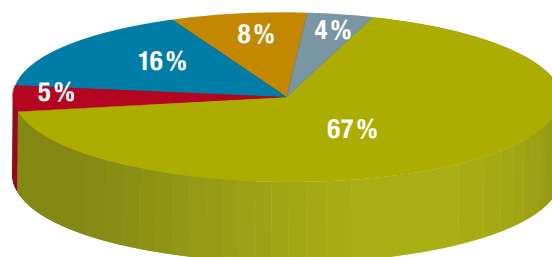
## Section de fonctionnement






### DÉPENSES



 Virement à la section d'investissement <b>3 635 564,86 €</b>	 Atténuation de produits <b>14 054 760,04 €</b>
 Charges à caractère général <b>2 320 104,72 €</b>	 Autres charges de gestion courante <b>2 491 836,42 €</b>
 Charges de personnel <b>2 474 500,00 €</b>	 Charges financières <b>33 662,43 €</b>

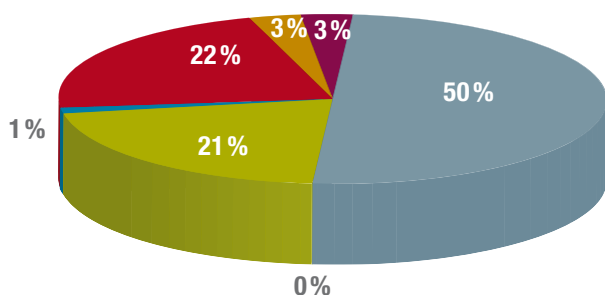
### RECETTES










 Produit des taxes additionnelles (taxes d'habitation, foncière) <b>891 559 €</b>	 La dotation de compensation reversée aux communes dans le cadre de la FPU <b>3 204 498 €</b>
 Produit de la fiscalité professionnelle unique <b>13 304 180 €</b>	 Le produit du versement transport <b>1 500 000 €</b>
 La dotation forfaitaire <b>925 401 €</b>	

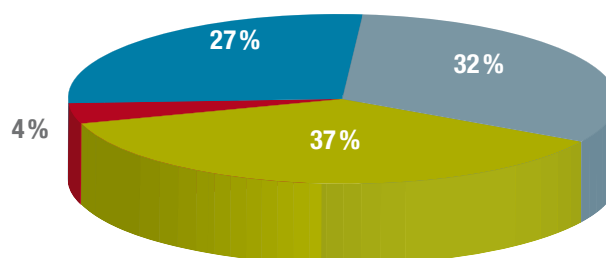
## Section d'investissement



### DÉPENSES



 Immobilisations en cours <b>3 656 405 €</b>	 Autres immobilisations financières (avances aux budgets annexes) <b>1 580 517,86 €</b>
 Immobilisations corporelles <b>1 542 518 €</b>	 Emprunts et dettes assimilées (remboursement capital de la dette) <b>215 000 €</b>
 Subventions d'équipements versées <b>16 000 €</b>	 Autres subventions d'équipement <b>220 000 €</b>
 Immobilisations incorporelles <b>102 754 €</b>	

### RECETTES



 Participation de la section de fonctionnement <b>3 635 564,86 €</b>
 Excédent de fonctionnement capitalisé <b>4 112 297,99 €</b>
 Subventions, fonds de compensation TVA, etc... <b>484 000 €</b>
 Un emprunt <b>3 000 000 €</b>



# Les atouts de la CCPN

LANCEMENT DU CHANTIER HAUT DÉBIT ET PROJET DU PÔLE DE PLASTURGIE : LE TERRITOIRE DU PAYS NABORIEN EST PLUS QUE JAMAIS UN TERREAU D'AVENIR.

# Tous connectés !

Le 19 mars dernier, Dominique Steichen, maire de Valmont et vice-président de la communauté de communes du Pays Naborien en charge de la communication et des TIC a signé une convention de partenariat avec Orange, l'opérateur téléphonique. Objectif : permettre aux foyers de la CCPN qui ne bénéficient pas de haut débit d'en disposer.

« L'accès au 8 Mo pour tous les foyers est un élément incontournable d'attractivité du territoire et permettra de répondre de manière immédiate à un besoin réel exprimé par nos administrés. » Cette phrase, Dominique Steichen, vice-président de la communauté de communes du Pays Naborien en charge de la communication et des TIC l'a répété à de multiples reprises. Notamment lors de la signature officielle de la convention avec Orange en mars dernier. « Notre objectif étant d'abolir la discrimination existante en fonction de l'endroit où l'on réside, c'est-à-dire de réduire voire abroger la fracture numérique. » Rappelons, à toutes fins utiles, que le grand problème du réseau câblé réside dans son déploiement. Là où tous les foyers sont raccordés à une ligne téléphonique, seule une partie de la population est couverte par le câble, essentiellement les personnes habitant dans les grandes villes de France. Apparues un peu plus tard, les technologies ADSL et surtout celle de la fibre optique ont changé la donne, permettant alors le très haut débit. En Moselle, le conseil général, par le biais de son RHD57 (réseau haut débit), a déployé quelque



1 300 kilomètres de fibre que les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont à charge de développer la capillarité. « C'est de cette technologie dont nous voulons parler : d'ici le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, 17 nœuds de raccordements ou armoires de sous-répartition seront installés sur l'ensemble des dix communes. » Les travaux qui s'élèvent à 2 636 335,62 €, autoriseront un accès au 8 Mbs pour tous les foyers. En effet, en réduisant la distance entre l'abonné et le central téléphonique, les débits ADSL seront augmentés. Dans le cadre de cette convention, Orange raccordera donc les sous-répartiteurs

avec la fibre ce qui permettra d'obtenir ces fameux débits minimum de 8 Mbs en bout de ligne. Et même si le débit décroît en fonction de la distance comme dans toute technologie ADSL – dans un rayon de 2,5 à 3 km du nœud de raccordement à l'abonné (NRA) – ce dernier reçoit tout de même Internet en haut débit. C'est-à-dire qu'il peut bénéficier, par exemple, de la fameuse offre triple play (Internet, TV, téléphone), voire quadruple play (lire 3 questions à...).

LE CHIFFRE CLÉ  
2,6 M€

C'est l'enveloppe accordée par la communauté de communes au réseau haut débit

Trois questions à...

## Hervé Croizier

Directeur Collectivités Locales de Moselle chez Orange



**Quelle est la teneur des travaux qui seront engagés pour l'installation du réseau haut débit ?**

Le cahier des charges émis par la communauté de communes était très clair dès le départ : l'objectif étant de pallier les carences constatées en matière de haut débit sur le territoire. Actuellement, plus on s'éloigne du commutateur principal,

plus le signal Internet est faible, allant même jusqu'à l'extinction complète dans certaines communes. Les différents chantiers qui seront menés vont consister en la mise en place d'une infrastructure de télécommunication (armoires et liens optiques) sur l'ensemble des communes membres. Au sein de ces armoires seront implantés les injecteurs de haut débit (DSLAM\*), équipements qui font la liaison entre les lignes téléphoniques des abonnés à Internet et le réseau de l'opérateur (FAI) auquel ils appartiennent.

**Quel est l'échéancier prévu pour l'installation de ce réseau ?**

Sauf événement climatique défavorable l'hiver prochain, nous sommes partis sur une livraison effective à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2014. Nous avons d'ores et déjà réalisé les études techniques et sommes dans la phase de commande des PRM (points de raccordement mutualisés). En tout état de cause, les travaux principaux se dérouleront

au cours de ce second semestre 2013 et nous définirons avec les élus quelles seront les premières communes concernées prioritairement par les travaux. A la mise en service en 2014, nous allons procéder de la même façon sur tout le territoire : à savoir couper le câble au central d'origine pour le faire transiter par le nouvel équipement qui y sera installé. L'emplacement des armoires sera également décidé en collaboration avec les élus des communes concernées.

**Avez-vous mené d'autres opérations du même type en Moselle ?**

Bien sûr ! Le projet de montée en débit de l'agglomération de Metz Métropole est livré commercialement ce mois de juillet tandis que la commune de Rémering-lès-Puttelange et la communauté de communes des Trois Frontières le seront en septembre prochain.

\*Le DSLAM (ou Digital Subscriber Line Access Multiplexor) est une machine qui se trouve au niveau des centraux téléphoniques de France Telecom (aussi appelés NRA pour Noeuds de Raccordement Abonnés). Elle rassemble le trafic d'un grand nombre de lignes ADSL pour l'envoyer vers le réseau de l'opérateur internet (d'où le terme de multiplexeur), et inversement.

## Hervé Depierre

Responsable en charge des collectivités – Numéricable

**La Ville de Saint-Avold est en phase de déploiement de son réseau à très haut débit. Quels seront les avantages de cette technique pour ses habitants ?**

Le développement d'un réseau en fibre optique, jusqu'à 100 Mo, permettra aux administrés de bénéficier d'une offre quadruple play : accès bien évidemment à Internet à très haut débit, à plus de 280 chaînes et services en qualité numérique, à la vidéo à la demande sans oublier

à la téléphonie illimitée, fixe et portable, vers la France et à l'international.

**Qu'en est-il de l'avancée des travaux ?**

2 500 prises (logements) sont d'ores et déjà éligibles au très haut débit à la Carrière et au Wenheck. Les quartiers Tyrol et Huchet le seront cet été tandis qu'une réunion publique d'information aura lieu à la cité Jeanne d'Arc à la rentrée de septembre. Les travaux s'achèveront à la fin de l'année 2013.



**Pour en savoir plus sur les offres, comment faut-il faire ?**

En vous rendant à la boutique Numéricable installée depuis le mois de juillet au 54, rue Hirschauer à Saint-Avold. Toute l'offre vous sera présentée en détail.

# « Des perspectives intéressantes pour le territoire »

Présentée lors du Symposium du Pôle de plasturgie de l'Est, à Saint-Avold, en février dernier, la voiture électrique entièrement conçue en matériaux composites a fait sensation. Plus légère et donc moins consommatrice d'énergie, cette automobile, qui rentre dans le projet national d'allègement des véhicules, devrait permettre au territoire d'accueillir des plateformes de construction de pièces auto et ainsi créer des emplois sur le territoire. Éclairage avec Thierry Zimny, directeur de l'IUT Moselle-Est et vice-président de la CCPN.

## Présentez-nous ce projet du Pôle de plasturgie de l'Est à haute valeur ajoutée ?

Il s'agit d'un véhicule entièrement fabriqué en matériaux composites, à savoir les matériaux de structure et le châssis notamment, livré en une seule pièce. Créée à partir de matériaux plastiques qui sont dix fois plus légers que l'acier, cette voiture, fabriquée pour la marque Peugeot-Citroën, sera plus légère que ses prédécesseurs, et donc engendrera une économie d'énergie et moins de gaz rejeté dans l'air. De plus, elle répond parfaitement aux règles de sécurité exigées pour une automobile. C'est novateur à plus d'un titre.

## Quelles sont les perspectives d'un tel projet ?

Elles sont importantes sur le principe de la construction des pièces de structure automobiles (châssis par exemple) en matériaux composites. C'est un projet qui s'inscrit dans un appel d'offres national de constitution d'une ligne pilote nationale sur les composites à haute cadence pour les filières automobile, visant notamment à réduire la consommation d'énergie à l'horizon 2020 par l'allègement des véhicules. L'Institut de recherche technologique (M2P), qui s'est créé à Metz en association avec celui Nantes, pilotera le projet auquel le Pôle de plasturgie de l'Est a répondu pour proposer les procédés de fabrication des pièces structurelles des véhicules. Ce projet sera réalisé en association avec les grands industriels du secteur parmi lesquels, Renault, Faurecia, Arkema, Peugeot-Citroën qui financent la moitié du coût de ce projet. La pré-



sentation de ce véhicule à Saint-Avold en avant-première a permis de conforter l'idée que le Pays Naborien peut devenir un territoire important de production de pièces structurelles automobiles en matériaux composites, par l'installation d'unité de production des partenaires de ce projet.

## En termes d'emplois, qu'est-ce que cela pourrait représenter ?

Difficile d'annoncer un chiffre mais il est évident qu'on espère créer de nombreux emplois à travers le lancement d'une plateforme sur le territoire. On en saura plus une fois que la partie « recherche développement » sera avancée à l'horizon 2016, pour arriver à un projet viable économiquement entre 2016 et 2017. Afin d'obtenir une amélioration du procédé et ainsi augmenter la cadence de production. La première plateforme, rattachée au pôle de plasturgie, est en train de se constituer et devrait engendrer une quinzaine d'emplois pour la phase de développement de la plateforme automobile. Et ce n'est qu'une première étape.

# Le projet de parc photovoltaïque relancé

PROJET INITIÉ EN 2004 LORS DE L'ARRÊT DÉFINITIF DES CHARBONNAGES DE CREUTZWALD, LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE, QUI S'ÉTEND SUR DEUX COMMUNES, PORCELETTE ET DIESEN, DEVRAIT ÊTRE RELANCÉ COURANT 2014, APRÈS QUE LE DOSSIER SOIT PASSÉ ENTRE LES MAINS DE LA COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE EN SEPTEMBRE PROCHAIN. LE POINT SUR LA SITUATION AVEC LE MAIRE DE DIESEN, ERWIN THIEL.

Avril 2004. L'arrêt de l'extraction charbonnière au siège de la Houve de Creutzwald met fin à l'ère industrielle de l'extraction du charbon dans le bassin houiller de Lorraine. Avec cette interruption, c'est toute une friche industrielle qui se retrouve abandonnée. « Après l'arrêt de l'activité, c'est un grand terrain, destiné à l'époque au stockage de charbon et de coke, qui allait se libérer. La CCPN a donc décidé d'utiliser cette zone pour y construire une ferme photovoltaïque, précise Erwin Thiel vice-président en charge des travaux et du schéma de cohérence territoriale. Le projet a été attribué à l'entreprise Delta Solar et nous avons signé le permis de construire en mars 2011. » Projet qui tarde pourtant à se réaliser. « L'entreprise ne souhaite pas mettre en œuvre cette



ferme tant que le prix de revient du kWh reste à 8 centimes d'euro. C'est un projet coûteux et elle ne veut pas se lancer sans être sûre du retour sur investissement. »

## L'avenir du parc photovoltaïque se décidera en mars 2014

Un gros investissement pour un projet de grande envergure : 27 hectares de terrain, 50 000 panneaux photovoltaïques pour un coût total de 25 à 30 millions d'euros. Aujourd'hui, le projet est soumis à la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) afin d'être étudié dans le cadre de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité en septembre prochain. Cette ferme photovoltaïque constituée de plus de 50 000 panneaux solaires qui développera une puissance de 12,5 MWe\* pouvant ainsi alimenter de nombreux foyers en électricité. Ce qui devrait également générer quelques emplois sur le secteur. Affaire à suivre.

\*Méga-watt crête

## Les Feux de la Saint-Jean, événement incontournable



Manifestation phare de la commune, les Feux de la Saint-Jean se sont déroulés le 29 juin dernier au complexe sportif du village. Organisé chaque année par l'association du Foot Loisirs, cet événement a rassemblé environ 500 personnes autour du grand feu allumé par le Maire, à la nuit tombée. De nombreux stands et animations ont agrémenté la fête où les enfants ont participé, le temps d'une soirée, à un défilé aux lampions. Pour l'occasion, ils avaient également confectionné des sorcières qui ont été accrochées au bûcher. Les parents et de nombreux spectateurs de Diesén et alentours, les ont accompagnés à cette manifestation devenue incontournable.

MACHEREN/PETIT-EBERSVILLER

# Le foyer de la cité en ordre de marche



INAUGURÉ RÉCEMMENT LORS DU REPAS DES SÉNIORS, LE FOYER DE LA CITÉ A OUVERT SES PORTES APRÈS DEUX ANS DE TRAVAUX ET AURA POUR OBJECTIF D'ACCUEILLIR LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE, UNE CANTINE ET LES DIVERS CENTRES AÉRÉS DE L'ANNÉE. PROJET D'UN COÛT DE 1,3 MILLION D'EUROS, LE FOYER DE LA CITÉ S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE DE MACHEREN/PETIT-EBERSVILLER. TOUR D'HORIZON AVEC LE MAIRE, BERNARD TRINKWELL.

## Un été bien rempli



Entre la fête de la musique (notre photo) relancée à l'initiative de l'association des boulistes de Petit-Ebersviller le 21 juin, le feu d'artifice qui sera tiré le 14 juillet depuis le centre du village de Petit-Ebersviller, la fête des mineurs de Macheren qui se déroulera les 27 et 28 juillet (restauration le samedi et brocante le dimanche) et l'office mariale à la chapelle de Lenzviller le 15 août et qui rassemble chaque année 300 personnes, les habitants de Macheren/Petit-Ebersviller n'auront pas de quoi s'ennuyer. L'été sera show.

Réhabilitation et agrandissement de la maison d'œuvre de Macheren, construction d'un espace polyvalent au centre de Petit-Ebersviller, projet d'agrandissement du magasin Norma, construction d'un giratoire à l'initiative du conseil général de la Moselle et rénovation et agrandissement du foyer de la cité, tels sont les nombreux projets d'aménagement de la commune de Macheren/Petit-Ebersviller pour l'année 2013. « Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de développement de la commune, précise le maire, Bernard Trinkwell. Pour un coût total avoisinant les 3 millions d'euros, ces investissements ont été réalisés sans recours à l'emprunt et démontrent la gestion économique saine de la ville. » Inauguré à l'occasion de la soirée « l'Âge d'Or », le repas des seniors, le foyer de la cité est la parfaite illustration de la volonté de la municipalité de développer ses équipements communaux. « Les travaux de rénovation et d'agrandissement du foyer ont coûté 1,3 million d'euros. La cuisine a complètement été réaménagée et nous avons installé un cloisonnement amovible entre les locaux périscolaires de 120 m<sup>2</sup> et la salle existante de 170 m<sup>2</sup> qui permet d'avoir, pour de grandes occasions, une salle d'une taille totale de 300 m<sup>2</sup>. »

### Une commune en gestation

Outre le foyer de la cité qui a déjà ouvert ses portes, la commune lancera, en août, les travaux d'un espace polyvalent au centre de Petit-Ebersviller, pour un coût de 785 000 euros HT, et qui devraient durer dix à douze mois. Ainsi que la réhabilitation et l'agrandissement de la maison d'œuvre de Macheren (420 000 euros HT) devrait s'achever dans huit mois à compter de la fin du mois d'août. La commune fait sa mue.

# Tous au complexe nautique !



Pour la saison estivale, le complexe nautique de la communauté de communes ouvrira ses portes jusqu'au 4 août de 10 heures à 19 heures, uniquement en bassins extérieurs. À partir du 5 août et ce, jusqu'au 31 août, les bassins intérieurs ou extérieurs en fonction de la météo seront disponibles de 10 heures à 19 heures. Moment fort de l'été : la 2<sup>e</sup> fête de la piscine intercommunale qui se déroulera le 15 août de 10 heures à 19 heures (entrée gratuite).